

« Pour la fédération, j'étais devenue un paquet de fric »

ATHLÉTISME Nafi Thiam en a gros sur le cœur

- Six mois après son titre européen, l'athlète namuroise, toujours très marquée, est revenue sur le grave incident survenu à Berlin.
- La confiance avec sa fédération est rompue.
- Elle estime que chaque ligne de la convention pose problème.

Pendant six mois, elle a porté ça comme un fardeau, sans rien dire. Mais, ce vendredi, Nafissatou Thiam a décidé de sortir du bois. De vider ce qu'elle a sur le cœur depuis l'été dernier et cet incroyable incident survenu lors de l'Euro de Berlin, lorsque les dirigeants de la Ligue belge d'athlétisme (LRBA) ont menacé de la « désinscrire » au beau milieu de son heptathlon pour une histoire de sponsor absent ou trop peu apparent sur son maillot en début de compétition. Une affaire qui l'a profondément meurtrie et qui lui a fait monter les larmes aux yeux rien qu'à son évocation.

« Cela fait huit ans que je représente la Belgique en compétition, jamais je n'ai posé un seul problème... »

Elle a commencé par raconter dans les détails sa version des faits. Ce premier maillot qui se déchire en voulant le détendre avant le début de la compétition. Celui qu'elle prend pour le remplacer sans trop faire attention s'il comporte les bonnes mentions « parce que dans ces moments-là, je ne suis pas concentrée sur ce genre de détails et que c'est le cadet de mes

soucis ». L'avertissement du kiné de la délégation, venu la prévenir après la troisième épreuve, le lancement du poids, que son « top » ne comprend pas le nom du sponsor de la LRBA et qu'elle doit en changer, ce qu'elle fait en épingleant le dossard de leader de la compétition un peu trop haut avant le 200 m. Ces insinuations suggérant qu'elle l'aurait fait exprès. Et enfin, cette information comme quoi on allait la sanctionner en la privant de la deuxième journée de compétition avec, en sus, une menace de lui faire perdre son contrat d'athlète de haut niveau auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Après une première journée déjà difficile sur le plan sportif, je suis arrivée à bout de nerfs dans ma chambre et j'ai commencé à pleurer », dit-elle en s'étranglant la voix avant de s'absenter un court instant pour

reprendre son calme. « J'étais complètement déstabilisée. Cynthia (NDLR : Bolingo, qui partageait la chambre avec elle) m'a beaucoup soutenue, comme ma maman et mes managers. Si j'avais été seule, cela aurait pu me coûter la médaille d'or. »

Une médaille qu'elle allait, rappelons-le, remporter le lendemain, réalisant le « grand chelem » après son titre olympique de 2016 et son titre mondial de 2017. Un véritable exploit vu les circonstances et qui en dit long sur sa force mentale.

« Si je n'ai pas parlé ce soir-là, c'est parce que je n'aime pas trop les conflits, explique la Namuroise. Mais il y avait beaucoup de frustration, oui. J'ai fini les nerfs en morceaux. Cela a été une épreuve très dure, et pas que sur le plan sportif. Dans un championnat comme celui-là,

on est censé être soutenu, accompagné. Or, ici, cela a été tout l'inverse : on oublie les athlètes, leurs objectifs, leurs ambitions. La Fédération aurait pu communiquer sur le sujet avant la compétition, mais elle ne l'a pas fait ; elle n'avait pas à me dire ce qu'elle m'a dit en plein

milieu de celle-ci. »

La sportive belge n° 1 a l'impression d'avoir été ciblée à Berlin, où d'autres athlètes belges avaient involontairement masqué le sponsor de la Ligue parce que les dossards étaient trop grands pour la surface disponible, en raison de son statut. « Pour la Fédération j'étais devenue un paquet de fric, on voyait l'urgent que je représentais... »

Si l'information sur cet incident est « sortie » ces derniers jours, c'est parce qu'il a été à la base de la convention controversée que la LRBA a envoyée ce mardi aux athlètes sélectionnés pour l'Euro indoor de Glasgow. Dans celle-ci, des recommandations très strictes leur sont désormais imposées en matière de port des équipements officiels et il leur est également demandé de renoncer à leur droit à l'image. S'ils ne signent pas (ce qu'une majorité d'athlètes a décidé de faire pour l'instant), ils risquent de ne pas être sélectionnés ; s'ils contrevennent à la réglementation vestimentaire, ils s'exposent à une amende allant de 1.000 à 20.000 euros, en fonction de leur ranking, et à une non-sélection future.

« Presque chaque ligne de cette convention pose problème !, indique Nafi Thiam. Il y a tout qui cloche. Le droit à l'image, c'est la seule façon pour un athlète de gagner sa vie ; c'est du chantage. Je sais que la

Fédération a des besoins financiers, mais ce ne sont pas les sportifs qui doivent souffrir des règles commerciales mises en place. Les amendes ? On m'a dit que si les plus gros montants sont destinés aux athlètes du top 6 mondial, c'est, soi-disant, parce que leur équipementier les réglerait avec le sourire si elles étaient symboliques. Oui, c'est ça. Nike paie mes factures d'électricité aussi ! Quant aux équipements que nous recevons, si au moins ils étaient fonctionnels, confortables et en quantité... Il faut laisser une certaine liberté de mouvement aux athlètes, ne pas les obliger à les porter pendant toute la durée d'un championnat. »

Il faudra sans doute que beaucoup d'eau coule sous les ponts et que survienne un gros changement de mentalité avant que Thiam ne se réconcilie avec ses dirigeants, avec lesquels « la confiance est rompue », d'autant qu'elle a rappelé que l'incident survenu à Berlin n'était pas le premier. En 2016, à la veille d'un concours de hauteur organisé au centre de Namur dans le cadre de l'Urban Memorial Van Damme, elle avait été obligée de prendre part aux championnats LBFA à Nivelles, où elle avait lancé le poids, plutôt que se reposer. « On m'avait dit, à l'époque, que si je ne venais pas, la Fédération n'enverrait pas d'officiels à Namur et que le concours de hauteur ne serait pas homologué, ni pour moi ni pour les athlètes qui étaient venues de l'étranger pour y participer... »

Un concours où, par ailleurs, elle allait franchir 1,94 m et réussir du même coup le minimum qualificatif pour les Jeux de Rio. On ne se refait pas... ■

PHILIPPE VANDE WEYER

SAISON 2019**« J'ai recommencé à courir »**

Nafi Thiam sera, on le sait, la grande absente de la délégation belge à l'Euro indoor de Glasgow, le week-end prochain. Une déchirure du mollet survenue à l'échauffement, début janvier, lors de son stage en Afrique du Sud l'a privée de toute la saison en salle.

« J'ai recommencé à courir, a-t-elle toutefois indiqué. L'IRM que j'ai passée lundi a montré que la déchirure était refermée. Il faut maintenant que le mollet récupère sa puissance. On essaye de le renforcer mais en y allant crescendo. La déchirure est arrivée si facilement que je reste prudente. »

Elle espère recommencer à sauter en avril, lors du stage fédéral en Turquie. Et elle aimerait disputer un heptathlon avant les Mondiaux de Doha (27 septembre-6 octobre) même ailleurs qu'à Götzis, fin mai, si elle devait ne pas être prête.